

« Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans le monde des organismes de formation »

(Martine Gourdin, responsable des organismes de formation pour le SNEPL-CFTC)

Le 9 mars 2012, par Knock Billy

« Il y a très peu d'hommes dans notre secteur, on compte environ 70 % à 80 % de femmes dans les organismes » estime Martine Gourdin, responsable des organismes de formation pour le SNEPL-CFTC, dans un entretien accordé au Quotidien de la formation, jeudi 8 mars. Elle explique cette situation par un facteur « *non pas uniquement conjoncturel mais aussi socio-culturel* ». En effet, explique-t-elle, certains secteurs, de par l'éducation, sont très masculins. C'est le cas, « *par exemple du secteur du transport, des métaux, de la chaudronnerie... où la plupart des formateurs sont des hommes* ».

Hormis les secteurs qui sont plus spécifiques, la formation est un secteur « *beaucoup plus dédié aux femmes, de fait, depuis de longues années* ». Ce constat est, selon elle, beaucoup plus perceptible dans la formation en langues (« où il n'y a quasiment pas d'hommes »), en droit et en économie. Clairement, pour le domaine généraliste, « *il y a beaucoup plus de femmes* », alors que pour des domaines spécifiques, « *on a majoritairement des hommes* ».

Mais, note Martine Gourdin, la part des femmes au niveau des instances dirigeantes est décevante. En effet, note-t-elle, « *tous les postes clés (postes de direction, d'administration et de gestion, postes décisionnels...) dans les organismes de formation sont détenus majoritairement par des hommes* ». Cependant, fait-elle remarquer, « *pour les assister [gestion administrative], on retrouve les femmes* » dans ces organismes : assistantes de direction, secrétariat pédagogique. Cette situation, déplore-t-elle, se retrouve dans les conseils d'administration des organismes de formation. Et de donner l'exemple d'un « *gros organisme de formation* » où elle a dénombré « *sept femmes sur les dix-huit membres du conseil d'administration* ».

Mais, reconnaît-elle, il y a une évolution. Ainsi, à la SNEPL-CFTC, par exemple, « *on est plus de femmes dans les instances dirigeantes [1], mais au niveau des délégués syndicaux, il y a un équilibre* ». Même dans les instances de négociation, insiste-t-elle, « *il y a plus de femmes que d'hommes* ». Ce qui, selon ses explications, permettrait de faire avancer les négociations. Même si, ne le dit-elle pas clairement, les hommes y ont tendance à imposer leurs points de vue, pas forcément plus conciliants que celui des femmes. « *Dans les commissions, par exemple, il nous faut nous bagarrer pour avoir la parole et que celle-ci soit prise en compte* », déplore Martine Gourdin.

Il faut faire évoluer cette réalité désolante, reconnaît Martine Gourdin qui juge nécessaire un travail « *pour faire évoluer les mentalités* » de façon générale. Même au niveau des femmes (elles-mêmes !) afin qu'elles soient « *plus ambitieuses et qu'elles refusent la résignation* » dans tous les domaines, aussi bien professionnel que politique. Et, selon elle, les signes sont nombreux qui prouvent que les choses avancent.

[1] Il faut noter qu'à la direction de cette branche de la CFTC, la présidence, le secrétariat général, ainsi que la responsabilité générale de la négociation de la branche des organismes de formation sont assurés par des femmes.